« 80 ans de la SECU-UD CGT 33 » au Musée national - Sécurité Sociale–
Lormont-Gironde le 23-10-2025 - Intervention IHS CGT 33-Lucien Gay

1946 – 1947
Comment et par qui
les Caisses de Sécurité Sociale de la Gironde
ont été mises en route ?

On a le rapport de force pour LANCER la Sécurité Sociale

-Le rôle des travailleurs, de la CGT et du PCF dans la Résistance et la Libération, **s'impose.**
-5 millions de syndiqués à la CGT.
-En Gironde la CGT réunifiée passe de **30**.000 syndiqués en 1944 à **121.000** en 1947.
-Un PCF à 29 % de voix.
-En 1945, Ambroise Croizat Député communiste, préside à l'Assemblée Provisoire, **la** Commission du Travail, **à l'origine** des deux Ordonnances fondatrices de la SECU. En juillet 1945, c'est Georges Buisson Député-Secrétaire de la CGT-qui en présente pour avis, le rapport.
-En octobre 1945, l'Assemblée adopte le Plan de Sécurité Sociale.
-Nous avons un gouvernement de la Libération issue du Conseil National de la Résistance.
-Ambroise Croizat, l'ouvrier métallurgiste, responsable CGT et du PCF, deviendra **Ministre du Travail.**

Il faut savoir, que le dispositif légal de lancement de la SECU, doit se préparer en deux phases :

- **Au 1er juillet 1946** les Caisses **doivent** fonctionner… **provisoirement administrés** « par une majorité de travailleurs désignés ».
- **Le 24 avril 1947** auront lieu les **1éres élections** de la SECU pour élire les membres des Conseils d'administration des Caisses.

La réussite de ces deux rendez-vous, **est vitale.**
Elle nécessite une grande mobilisation nationale pour installer la SECU.
Sinon le risque que cette grande conquête de la SECU capote, est une sérieuse éventualité.

Le combat fait rage contre la Sécurité Sociale, dés la préparation des textes et pour leur application

- **Le patronat n'en veut pas**… *D'ailleurs, il se **retirera** des caisses SECU provisoires, **avant,** les premières élections, pour tenter d'entraver la mise en place.*
- **La CFTC, CGC, la Mutualité,** la combattent également.
- **La Droite n'en veut pas,** elle y balance toutes ses forces.

- **En décembre 1946**, au 5éme congrès CGT des Métaux de Bordeaux (après la mise en place provisoire des caisses) **un militant témoigne** :

  *« … Pour le plan de Sécurité sociale, nous trouvons **les mêmes ennemis** que sur le plan du travail de l'usine. Le patronat réactionnaire, la CFTC, et même des mutualistes d'essence patronale, voire des associations confessionnelles se dressent devant nous. **Il faut le dire**, véritablement, depuis six mois que ces caisses sont mises debout, nous avons constaté la défaillance **totale** du patronat … nous siégeons **sans** la présence des patrons **qui**, par leur abstention, **veulent faire échec à la loi…** ».*

La CGT se retrouve **seule** sur le plan syndical, pour défendre la SECU.

Une course de vitesse, s'engage pour le Ministre Ambroise Croizat, nommé Ministre du Travail le 21 novembre 1945.

Soulignons, que *ce n'est qu'un peu plus tard, qu'il est … **chargé** de mettre en place la Sécurité Sociale.*

En effet, les dangers… guettent la naissance de la SECU…

-15 jours après sa nomination, **De Gaulle démissionne**.

-Un projet de repousser de six mois l'application… **existe.**

-L'Administration de son ministère est hostile au Ministre, elle « traîne les pieds »… Elle est issue du pouvoir pétainiste.

-Les compagnies d'Assurances privées se déchaînent de voir s'échapper ce magot financier.

-Combien de temps resteront au Pouvoir les Ministres communistes ???…

***-A l'occasion** d'un remaniement ministériel de **fin 1946**, A. Croizat **est remplacé** pendant un mois et demi ; **il redeviendra** Ministre du Travail, de fin janvier 1947 jusqu'au 4 mai 1947, date de l'éviction des Ministres communistes du Gouvernement).*

-Le Ministre savait donc bien, que le temps lui était compté … pour réussir la mise en place de la SECU. Il fallait donc travailler **dans l'urgence,** car le contexte **exceptionnel** ne durerait pas… En outre, A. Croizat, n'en reste pas qu'a la SECU … ***Il contribue**, au système de prestations familiales/doublement des Allocations familiales/extension des retraites/ médecine du travail/hygiène et sécurité/ Comités d'entreprises/Conventions Collectives/classifications…).*

Le Ministre décide de s'appuyer sur les organisations de la CGT,
du niveau national au plan départemental…

L'UD CGT de la Gironde va mobiliser durant 14 mois ses organisations et 114 militants pour construire les Caisses et les gérer, avant les premières élections

- **Le 1er mars 1946,** l'UD adresse une circulaire :

« A tous ses syndicats.
« Chers camarades,
« Les Caisses de sécurité sociale doivent entrer en fonction à dater du 1er juillet1946.

*« **Le gouvernement** a décidé que ces caisses seraient administrées par une majorité de travailleurs. Il nous appartient donc de nous pencher **sérieusement** sur la question. **De notre intervention rapide** dépends le succès de l'installation et de la bonne marche de ces caisses. L'Union Départementale doit faire parvenir dans le plus bref délai... une liste de 114 membres qui seront chargés d'administrer les différentes caisses : Une caisse régionale , centrale (départementale), et 6 caisses locales. ...*
*« **Nous faire parvenir** de toute urgence la liste des Camarades que vous aurez choisis »...*

A cet effet, l'UD constitua *« La Commission de la Sécurité sociale »* pour organiser ce travail dans la CGT.

La désignation des 1ers Administrateurs, en juillet 1946:

114 Administrateurs CGT Gironde sont attribués, pour les **8 Caisses**. *(Les personnels des Caisses ayant 12 représentants).* **Les Présidents** de la caisse départementale et régionale sont des secrétaires de l'UD CGT.

Le rapport au 31éme congrès UD CGT de novembre 1947, nous apporte des informations locales sur l'implication des militants.

Je cite :

« Nous avions à constituer, conformément à la loi, les Conseils d'Administration des Caisses Régionale, Centrale, des six Caisses locales pour notre département. Nous avions à comprendre et mettre rapidement en pratique les textes légaux ; nous avions à faire un apprentissage des questions d'administration et de direction qui nous étaient absolument nouvelles. Nous avions, en même temps, à lutter contre le sabotage de la loi, organisé par les patrons et certains de leurs serviteurs à l'intérieur des Caisses.

« Il faut dire que les adversaires de la Sécurité sociale, et par conséquent de la classe ouvrière, nous attendaient à cette épreuve. Les embûches, les difficultés furent accumulées par eux sur notre chemin. Le Patronat prétendait que nos organisations de la C.G.T. ne pourraient jamais résoudre les problèmes pratiques qui étaient posés pour la mise en train de la réforme et que nous arriverions, à la fin de l'année 1946, avec un bilan de faillite et de désorganisation.

« Et bien, il faut dire que la responsabilité totale qui a été supportée par les représentants de notre Union Départementale, du 1er juin au 31 décembre 1946, pour la mise en marche de l'énorme appareil de la Sécurité Sociale, a été soutenue à leur honneur.

« Les militants de nos Syndicats devinrent, dans les Conseils d'administration locaux, de la Caisse centrale ou de la Caisse régionale, des animateurs pleins d'allant et d'énergie. Ils surent, en particulier pour la Caisse centrale, prendre les initiatives nécessaires, agir pour que les locaux se transforment rapidement afin de faciliter le paiement des prestations et l'accueil des assurés sociaux.

L'extrait de ce rapport de congrès de l'UD-CGT, en novembre 1947, précise dans le détail la mise en place de « la Sécu » en Gironde,

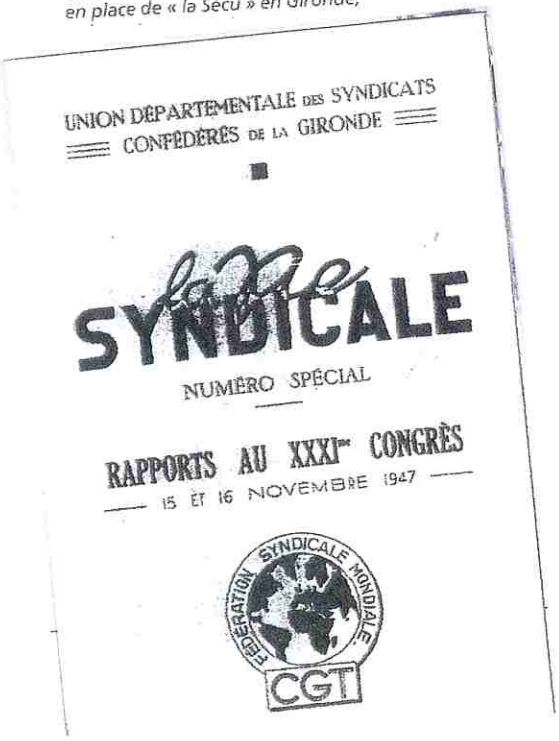
UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS CONFÉDÉRÉS DE LA GIRONDE

La Vie SYNDICALE

NUMÉRO SPÉCIAL

RAPPORTS AU XXXIe CONGRÈS

15 ET 16 NOVEMBRE 1947

FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE

CGT

Ils surent se débarrasser des incapables, des adversaires de la Sécurité sociale, de prétendus techniciens qui, par leur attitude sous l'occupation, avaient fait la démonstration qu'ils n'étaient plus à leur place pour administrer des organismes destinés aux besoins des travailleurs.

Et au résultat de ce travail, qui rassembla pendant dix mois, fraternellement unis, les administrateurs de la C.G.T. au sein des Caisses de Sécurité sociale, il est apparu que cette gestion avait apporté des résultats positifs dont nous pouvons tirer une certaine fierté.

En effet, pour la Caisse centrale de la Gironde, le compte de gestion de juillet 1946 à janvier 1947 s'est chiffré par dix millions de bénéfices.

Pour la Caisse régionale, le compte de gestion, qui était créditeur de deux millions en juillet 1946, se soldait par huit millions de bénéfices au 31 décembre 1946, soit quatre fois plus.

Ces chiffres démontrent que, dans notre région, dans les organismes que la classe ouvrière a eu à gérer, cette gestion a été bénéficiaire pour les assurés sociaux et par conséquent pour l'ensemble de ceux qui travaillent.

Citons, en passant, que sous l'impulsion de notre camarade Guillemot, la Caisse centrale a remis en marche la Maison de Convalescence de Léognan, inutilisée depuis la libération par la volonté des saboteurs de la Sécurité sociale. *

*Elle existe toujours.

D'autre part, pendant la même période, la Caisse régionale ouvrait, au mois de décembre 1946, une Maison de rééducation et de post-cure pour les tuberculeux à Béteretie, où les malades peuvent se rééduquer, réapprendre un métier adapté à leurs forces physiques et redevenir ainsi des citoyens normaux, utiles à la nation. Cet établissement est unique en France. *

*Il existe toujours à PAU (UGECAM)

Les premières élections de la SECU du 24 avril 1947

Deux élections sont prévues.

Une pour le conseil d'Administration de la caisse départementale, avec le collège des assurés ayant les trois-quarts des sièges, le collège employeur un quart des sièges.

La seconde pour le conseil d'Administration de la caisse d'allocations familiales, le collège des allocataires ayant **la moitié** des sièges, **un quart** pour les travailleurs indépendants, et **un quart** pour les employeurs.

Un bureau de vote est obligatoire sur le lieu de travail pour toutes les entreprises qui comptent un minimum de 25 salariés pour Bordeaux, et 100 travailleurs ou un Comité d'entreprise pour les autres communes.

300.00 travailleurs sont appelés à voter en Gironde

Après cette mise en place provisoire des caisses, l'UD CGT va se lancer dans la campagne électorale.

En présentant des « *Listes d'union pour la défense de la Sécurité sociale* ». Elle édite « un timbre spécial de dix francs pour faire face aux dépenses énormes de la campagne ».
Dans tout le département sont organisés avec les candidats, plus de **300** réunions, d'industries, d'entreprises, de quartiers. **Ce sont des réunions** dans les cantines et ateliers des entreprises, entre midi et 14 h, ou à la débauche. Dans des bars et restaurants, dans des salles de Mairies et des écoles à 21 h. Le point final est un **meeting à la Bourse du Travail,** avec un dirigeant national de la CGT.

120 administrateurs CGT sont élus.

La CGT fait **60 %** des voix à la caisse départementale, et remporte aux allocations familiales **8** sièges **sur les 12** du collège ouvrier.
L'UD CGT conserve la Présidence de la caisse départementale, *« mais un manque de discipline nous fait perdre la présidence de la caisse régionale au bénéfice des patrons ».*
« La victoire aurait pu être plus importante, à cause de toutes les manœuvres » venant de l'extérieur **et interne** *« avec quelques éléments de la CGT »* qui se sont prêtés à la division.
Il faut savoir, que les élections se déroulent, **avec la scission** du groupe FO, qui a commencé à ronger **la CGT**.

Une conclusion…

Pierre Laroque, dans un entretien, rappelle son étonnement **devant la rapidité** de la mise en place de la Sécurité sociale :
« Tout a fonctionné à partir de juillet 1946. ***En dix mois à peine****, malgré les oppositions, nous avons pu construire cette énorme structure… La réussite est* ***brillante*** *et l'attachement des gens à l'institution le confirme.* ***Il faut dire là****, l'appui irremplaçable d'Ambroise Croizat. C'est son entière confiance manifestée aux hommes de terrain qui est à l'origine d'un succès aussi rapide ».*

Bruno Guérard, Directeur du travail honoraire de Rhône-Alpes, précisait lors d'une journée d'étude de l'IHS à Paris en septembre 2013, le poids des forces CGT qui avait joué, dans **la mise en œuvre** de la Sécurité sociale :
« Une application immédiate et un fonctionnement provisoire confié à des délégués désignés par les organisations syndicales. (…). Les militants bénévoles, sont mobilisés et installent les bureaux provisoires dans les arrières cours des unions locales des syndicats, montent des baraquements provisoires, créent immédiatement les premiers dossiers, font les premiers règlements, le temps nécessaire à l'embauche des permanents, ou à l'arrivée des personnels venant des établissements antérieurs d'assurance sociale.
« En 6 mois, ***251*** *caisses sont crées, sur tout le territoire, remplaçant ou fusionnant* ***1.093*** *organismes, et l'ensemble de la population en bénéficie immédiatement (…).*

*« **En une seule année,** c'est une sorte de course à marche forcée, que Croizat déclare cependant réalisée « selon le rythme prévu en « aboutissant à un plan complet applicable».*
« Cela relève... (dit-il, en évoquant la mythhologie)... *d'une énergie prométhéenne redevable autant au ministre du travail lui-même qu'à ces **5** millions de syndiqués qu'il entraînait derrière lui ».*
Le 12 mai 1946 dans une assemblée des travailleurs, **le Ministre** s'adresse à eux :
*« Rien ne pourra se faire sans vous. La Sécurité sociale n'est pas une affaire de lois et de décrets. **Elle** implique une action concrète **sur le** terrain, **dans** la cité, **dans** l'entreprise.*
*« Elle réclame **vos mains** ... ».*

L'appel fut entendu par les militants CGT, en Gironde, comme dans les autres départements.

Ils ont su se mobiliser à la réalisation **concrète, de ce grand plan de la Sécurité Sociale.**
Merci camarades.

Cette contribution syndicale
est totalement méconnue,
sinon cachée de l'histoire officielle.